



En effet, dans une correspondance, le ministre d'Etat secrétaire général de la présidence de la république avait demandé le démantèlement des centres spécialisés de lutte contre le covid-19 se trouvant dans les enceintes sportives, mais 10 jours après la libération n'est pas encore effective.

Le ministre de la Santé le Dr Malachie Manaouda dit attendre l'instruction de l'autorité compétente, pour débiter avec le démantèlement des centres spécialisés de lutte contre le coronavirus, qui se trouvent dans certaines infrastructures sportives. Par l'entremise du ministre des Sports Narcisse Mouelle Kombi, des instructions ont été données pour libérer le Stade Mbappe Leppe à Douala, le Stade de Ngoa-Ekelle à Yaoundé et le Middle Farm Stadium de Limbé, réquisitionnés pour abriter les centres spécialisés de lutte contre le coronavirus. Il était question que cette libération soit concrète. Le ministre l'avait souligné en ces termes «je vous saurais gré des dispositions que vous voudrez bien prendre afin que les opérations de démantèlement à engager préservent, autant que peut se faire l'intégrité physique desdites infrastructures, en attendant l'établissement d'un état de lieux contradictoires des dégradations subies par celles-ci, en vue des réhabilitations nécessaires».

Cependant, le ministre de la santé publique pense que et je le cite lors de son passage à l'émission dominicale « dimanche midi » : « C'est le Président de la République lui-même qui a instruit la mise en place de ces centres spécialisés. Et maintenant que nous avons moins de

malade dans nos hôpitaux, nous avons moins de demande de soins en hospitalier, nous avons cette pression pour la reprise des activités sportives avec le CHAN qui est en train d'arriver, nous avons soumis la question mais, nous attendons de qui de droit, l'autorisation ou alors l'instruction pour le démantèlement ». Le moins que l'on puisse espérer est que cette situation de tension ne puisse pas rouiller l'action gouvernementale.